Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale des Territoires et de la Mer

Service Urbanisme
16, rue A. Zattara
13332 MARSEILLE

Approuvé par arrêté préfectoral le

COMMUNE :
Le Tholonet

Sources :

BdTopo®-©IGN
Scan25®-©IGN
BRGM, Decembre 2007

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN

Phénomène de retrait/gonflement des argiles

- 2 - ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle: 1/10 000°

Légende :

Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

N
W E
S

brgm